

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES
CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Téléphone : 01 80 92 80 20
Télécopie : 01 80 92 80 31
Mail : administration@dyf78.ff.fr



YVELINES
TERRE DE FOOTBALL

JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL

SOMMAIRE

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00



Yvelines
Le Département

INFORMATIONS DIVERSES	2-3
COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS	4-7
COMMISSION STATUTS / REGLEMENTS	7-8
COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION	8-9
COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ	9-10
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE	10-11
COMMISSION DES TERRAINS & INSTALLATIONS SPORTIVES	11
COMITE DE DIRECTION Procès-verbal du mardi 3 septembre 2024	12-14



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Yvelines

Le SDJES78 et le CDOS78
ont le plaisir de vous inviter
à un webinaire d'information sur le Pass'Sport

le 09 octobre 2024 de 18h30 à 19h30.

Merci de les informer de votre présence en
répondant au formulaire via ce lien
<https://forms.gle/KAY7m5TyPNMffEPo6>

Vous pourrez vous connecter directement via le
lien suivant :
[https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/
invite/252676/creator/49900/
hash/4ee75a185966b8b4072cd2956b0ff1f8fdc2c
d86](https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/252676/creator/49900/hash/4ee75a185966b8b4072cd2956b0ff1f8fdc2cd86)



Composition

ALEXANDRE, CLÉMENTINE, FRANCK,
KARIM, KÉVIN, MARC-ANTOINE,
MICHÈLE, NICOLAS, SARAH WILLIAM

Lignes directes DYF

Compétitions
Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37
Arbitrage & Féminines
Marc-Antoine KELLER - 01 80 92 80
25
Discipline
Service civique
Sarah DEGAGE : 01-80-92-80-23
Dossiers FAFA
Comptabilité
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24
Règlements & Foot Animation
Alexandre OGÉREAU - 01 80 92 80
22
LA TECHNIQUE
Franck BARDET - 01 80 92 80 30
Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27
Kévin HUE - 01 80 92 80 29
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

AGENDA 2024 / 2025 OCTOBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27

04-05-06/10/2024

FIA - 2^{ème} session au District

11-12-13/10/2024

FIA - 2^{ème} session au District

25/10/2024

CFI U6-U9 au District



BESOIN D'UNE PERSONNE ACTIVE ET IMPLIQUÉE DANS VOTRE CLUB ? OPEZ POUR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE !

Le District des Yvelines de Football a un agrément collectif depuis 2022 permettant aux clubs Yvelinois de profiter d'un ou plusieurs volontaire.s en services civique.

Pour la saison 2024 / 2025, **60 places sont disponibles.**

Un contrat de 8 mois en 24 ou 35h par semaine sur l'une des 4 missions suivantes :

- « Sensibilisation contre les incivilités et la violence sportive dans le football Yvelinois »
- « Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive »
- « Promotion de la Mixité dans le football et développement du football Féminin »
- « Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football (Programme Éducatif Fédéral) »

Les documents nécessaires à l'inscription ont été envoyés sur les boites mails officielles des clubs.

Pour plus d'informations contactez-nous :

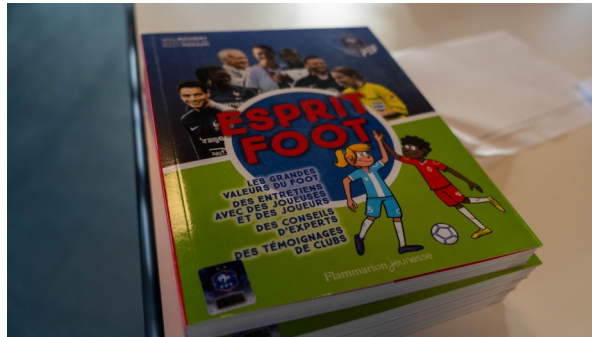
- **Par mail** : administration@dyf78.fff.fr
- **Par téléphone** :
 - Clémentine : 01.80.92.80.37
 - Linda : 01.80.92.80.21
 - Sarah : 01.80.92.80.23





Notre 1ère édition du Salon du Football Yvelinois s'est tenue au Pôle Léo Lagrange des Mureaux, Samedi 28 Septembre 2024.

Merci à la ville des Mureaux pour ces superbes installations !!



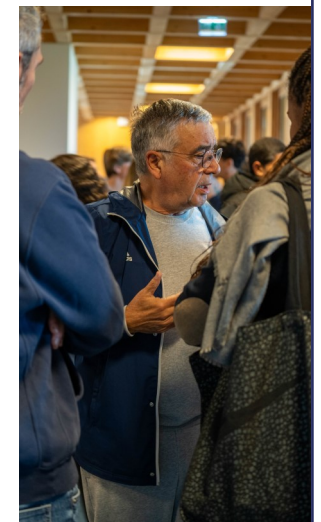
Nous sommes très fiers d'avoir pu réunir des intervenants tels que Laura GEORGES, Christian BASSILA et Charly SIMO pour une Masterclass de qualité sur « **Le Football & la Citoyenneté** », mais aussi Sebastian HENRY (JAF - Jeune Arbitre Fédéral) et Florent CANNAC (Masseur-Kinésithérapeute et membre de la Commission Médicale Départementale) pour des mini-conférences à succès.



Et MERCI à tous les commissaires/bénévoles du District pour votre implication dans cet événement !!

Photos : Quentin MORENO - QMRNproduction

Réalisateur - Cadreur - Monteur



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 07/10/24

Présents : MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P. LEDUC (Président), R. PANARIELLO, L. JOUBERT (Vice Président), MME RUPERT),

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

CY VETERANS

CY DU 29/09/2023

29476213 CARRIERES GRESILLONS 31 / BEYNES FC 31

CY U18

CY DU 22/09/2023

29237627 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / GUYANCOURT ES 21

U14

D3-A DU 28/09/2023

28283578 CARRIERES GRESILLONS 21 / PECQ US LE 21

D4-B DU 28/09/2023

29558027 CONFLANS FC 23 / VERNEUIL S/SEINE US 22

FORFAIT GENERAL

SENIORS

D4-C COIGNIERES FC 1

VETERANS

D3-B TRAPPES ES 32

U18

D3-B VELIZY ASC 21

D3-C RAMBOUILLET YVELINES FC 22

U16

D2-B VELIZY ASC 21

D4-A CARRIERES GRESILLONS AS 22

U14

D4-E COIGNIERES FC 21

FORFAITS NON AVISES 2EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D4-C DU 29/09/2024

28221002 ELANCOURT OSC 2

U16

D4-B DU 06/10/2024

29722055 ENT. MEZIERES EPONE 22

U14

D4-B DU 21/09/2024

29561273 CARRIERES GRESILLONS AS 22

D4-B DU 05/10/2024

29558033 AS JEUNESSE D'ACHERES 21

D4-D DU 21/09/2024

29606985 LE PECQ US 22

FORFAITS NON AVISES 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D5-C DU 06/10/2024

28230579 LE PECQ US 2

D5-D DU 06/10/2024

29552412 HOUILLES SO 3

VETERANS

D4-C DU 06/10/2024

28248789 COIGNIERES FC 31

U18

D3-B DU 06/10/2024

29717391 CROISSY US 21

D3-C DU 06/10/2024

29725568 MONTIGNY LE BX AS 22

U16

D2-A DU 06/10/2024

28253337 ETANG ST NOM ES 21

D3-A DU 06/10/2024

28253570 ENT. MAULE MAREIL 21

28253571 ANDRESY FC 21

D4-A DU 06/10/2024

29721925 AS JEUNESSE D'ACHERES 21

U15

ERRATUM (DATE)

POULE C DU 21/09/2024

28408756 CARRIERES GRESILLONS 21

U14

D4-B DU 05/10/2024

29558037 ACHERS FC 22

FORFAITS AVISES 3EME FORFAIT

SENIORS

D4-C DU 06/10/2024

28220948 COIGNIERES FC 1

VETERANS

D3-B DU 06/10/2024

28248209 TRAPPES ES 32

U14

D4-E DU 05/10/2024

29561583 COIGNIERES FC 21

FORFAITS AVISES 2EME FORFAIT

U16

D2-B DU 06/10/2024

28253424 VELIZY ASC 21

D4-A DU 06/10/2024

29721922 INTERFOOT 78 21

D4-C DU 06/10/2024

29722188 COIGNIERES FC 21

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

SENIORS

D5-D DU 06/10/2024
29552414 COIGNIERES FC 2

VETERANS

D4-A DU 06/10/2024
29148648 ANCIENS DU MANTOIS 31

D5-E DU 06/10/2024
29456401 COIGNIERES FC 32

U18

D3-B DU 06/10/2024
29717386 VELIZY ASC 21

D3-C DU 06/10/2024
29725571 RAMBOUILLET YVELINES FC 22

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE A DU 30/09/2024
29695007 SARTROUVILLE ES 1
29695009 FC À L'ANCIENNE 1

MATCHES REMIS

A JOUER LE 02/11/2024

U14

D4-B
29558026 CHANTELOUP LES V. US 22 / HOUILLES A.C. 24

D4-E
29561576 FCRH VESGRE GAMBAIS 22 / E.S GUYANCOURT F. 23

A JOUER LE 03/11/2024

VETERANS

D1-A
28230358 HOUDANAISE REGION FC 31 / YVELINES U.S. 31

A JOUER LE 22/12/2024

SENIORS

D1-A
28214795 BAILLY NOISY SFC 1 / HARDRICOURT US 2

MATCHES A PROGRAMMER

U14

D4-E
29561582 FCFF 22 / FCRH VESGRE GAMBAIS 22
29561586 FCRH VESGRE GAMBAIS 22 / MESNIL ST DENIS 22

COURRIERS

517482 VELIZY ASC
Courrier du club demandant d'ajouter une équipes U14 supplémentaire hors championnat.
La Commission transmet la demande au Bureau du DYF pour accord.

DEMANDES

CY SENIORS

CY DU 13/10/2024
29702388 ST GERMAIN EN LAYE FC 2 / BUCHELOISE AS 2
Demande du club pour jouer à 12H30 car un match de Coupe Gambardella est programmé à 14h30.
La Coupe Gambardella étant prioritaire, la Commission donne son accord.

CC SENIORS

CC DU 13/10/2024
29702382 MUREAUX OFC LES 3 / VOISINS FC 2
Demande du club des Mureaux pour jouer à 17h car le match de Coupe des Yvelines SENIORS est également programmé à 15h.
La Commission rappelle que l'horaire dérogatoire n°2 de 17h peut être utilisé uniquement si l'horaire dérogatoire n°1 de 13h n'est pas disponible. Or, votre terrain (Léo Lagrange 3) n'est pas pris à 13h puisque les U16 jouent sur Léo Lagrange 4.
Par conséquent, la Commission dit match avancé à 13h (sauf accord écrit de VOISINS avant Vendredi 11 octobre 12h).

CY DU 15/09/2024
28963147 BUC FOOT AO 1 / VOISINS F.C. 1
La FMI n'ayant pas été réalisée, la Commission est en attente des compositions des équipes.

VETERANS

D4-B DU 13/10/2024
28248617 MESNIL LE ROI AS 31 / MAURECOURT FC 31
Demande du club pour inverser la rencontre car 2 matchs VETERANS sont prévus à cette date, sur un seul terrain.
La Commission est en attente de l'accord écrit de MAURECOURT avant Vendredi 11 octobre à 12H.

CY U15

CY DU 19/10/2024
29746719 FEUCHEROLLES USA 1 / EPONE USBS 1
Demande du club pour jouer la rencontre à 13h au lieu de 14h, pour pouvoir faire jouer un autre match de Coupe à 15h au lieu de 14h.
Sauf accord écrit d'EPONE et TRIEL, la Commission dit match à jouer à l'horaire officiel de 14H.

CY U14

CY DU 19/10/2024
29746806 FEUCHEROLLES USA 21 / TRIEL AC 21
Demande du club pour jouer la rencontre à 15h au lieu de 14h, pour pouvoir faire jouer un autre match de Coupe à 13h au lieu de 14h.
Sauf accord écrit de TRIEL et EPONE, la Commission dit match à jouer à l'horaire dérogatoire de 16H.

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

552332 MAISONS-LAFFITTE FC
Le club a un problème d'alternance entre ses 3 équipes VETERANS et demande par conséquent un aménagement d'horaire dans les cas où 2 équipes sont programmées le même jour, c'est-à-dire un match à 9h puis l'autre à 11h :

- * 10/11 entre la D2 et D5
- * 24/11 entre la D2 et D5
- * 08/12 entre la D2 et D5
- * 19/01 entre la D4 et D5
- * 26/01 entre la D2 et D5
- * 09/02 entre la D2 et D5
- * 16/03 entre la D2 et D5
- * 13/04 entre la D2 et D5
- * 09/02 entre la D2 et D5
- * 25/05 entre la D4 et D5

La Commission dit matches de la division la plus haute à jouer à 9H et la division inférieure à 11H.

517404 ST ARNOULT FC 78
Le club demande à faire jouer ses U16 D3-C ou U18 D3-C à 15h30, car les 2 équipes sont actuellement programmées à 13h, et avec un seul terrain et un manque de vestiaires, cela permettrait de fluidifier l'arrivée du second adversaire.
La Commission dit U18 D3-C à jouer à 15H30.

537683 HARDRICOURT US
Le club demande à faire jouer ses U16 D2-A et U18 D2-A à 12h30, pour permettre un échauffement correct des SENIORS à 15h.
La Commission donne son accord.

ENGAGEMENTS

FOOT LOISIR + 45 ANS

Suite à la réunion du jeudi 3 octobre 2024, voici les 3 poules définies (la 1ère journée aura lieu la semaine du 04/11/24) :

POULE A :

BONNIERES FRENEUSE FC
BREVAL LONGNES FC
MANTOIS 78 FC
ENT. MEZIERES/SERBIE
PORCHEVILLE FC
CS ROSNY FOOTBALL

POULE B :

ANDRESY FC
EPONE USBS
JUZIERS FC
MAUOISE US
MAURECOURT
ENT. MEULAN/GUITRANCOURT
VILLENNES ORGEVAL FC

POULE C :

HOUDANAISE REGION FC
ES PERRAY FOOTBALL
TREMBLAY S/MAULDRE
MAUREPAS AS
RAMBOUILLET YVELINES FC
VILLEPREUX FC

TIRAGE COUPES

CY U16

2EME TOUR

Dimanche 13 Octobre 2024

Les matchs suivants ne sont pas indiqués informatiquement mais ils font bien partis du 2ème tour de Coupe des Yvelines U16 :

VILLENNES ORGEVAL 21 / MONTESSON US 22

PLAISIROIS FO 21 / ST GERMAIN EN LAYE FC 21

CY SENIORS

2EME TOUR

Dimanche 13 Octobre 2024

Exempt : VOISINS FC 1

CY VETERANS

2EME TOUR

Dimanche 20 Octobre 2024

ERRATUM

Pas d'exempt

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

L'APPLICATION FMI N'EST PLUS MISE À JOUR SUR LE STORE GOOGLE. IL FAUT DÉSORMAIS LA TÉLÉCHARGER DIRECTEMENT VIA UN LIEN APK.

► Cliquez ici
OU
Cliquez ici

SENIORS

513864 CARRIERES SUR SEINE U.S

Pris note de votre courrier.

La mise à jour des catégories associées aux utilisateurs n'est pas mise à jour automatiquement, il faut donc associer de nouveau à la bonne poule.

D5-E DU 06/10/2024

28230810 MESNIL ST DENIS ASL 1 / MAGNY 78 F.C. 1

Pris note du rapport de MESNIL ST DENIS.

La Commission rappelle qu'il est nécessaire de compléter la ville et le terrain dans certain cas dans les infos arbitre.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D5-C DU 06/10/2024

28230580 ST GERMAIN EN LAYE 2 / FOURQUEUX A.S. 1

Pris note du courrier de ST GERMAIN.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

VETERANS

D3-B DU 06/10/2024

28248208 CHESNAY 78 F.C. LE 31 / NEAUPHLE-PONT. 31

Pris note du rapport de Le Chesnay stipulant que les photos des joueurs n'apparaissent pas lors du contrôle des licences.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D3-A DU 06/10/2024

28248079 ST GERMAIN EN LAYE 31 / VERNEUIL S/SEINE US 31

Pris note du courrier de ST GERMAIN.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

CY VETERANS

POULE UNIQUE DU 29/09/2024

29476215 VILLENNES ORGEVAL 31 / VESINET F.C. 31

Pris note du rapport de VILLENNES.

Pour installer le programme sur une nouvelle tablette voir la procédure ci-dessus.

La Commission peut vous aider à l'installation sur les tablettes après prise de rendez-vous.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

CY DU 29/09/2024

29476202 MAISONS-LAFFITTE F.C 31 / ST ARNOULT U.S. 31

Pris note du rapport de MAISONS-LAFFITTE.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U14

D4-C DU 28/09/2024

29561277 CROISSY U.S. 21 / HOUILLES A.C. 25

Pris note du rapport de CROISSY.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U14 D2-A DU 28/09/2024

28283306 ST GERMAIN EN LAYE 21 / MONTESSON U.S. 21

Pris note du courrier de ST GERMAIN.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D4-C DU 05/10/2024

29561283 ST GERMAIN EN LAYE 22 / VSCI 21

Pris note du courrier de ST GERMAIN.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDES DE RAPPORTS

VETERANS

D4-A DU 15/09/2024

28248480 CARRIERES GRES. 31 / BOUGAINVILLEES AFDOM 31

RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

D4-B DU 22/09/2024
28248655 VERSAILLES ESTRELA 31 / BOUGIVAL FOOT 32
RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

POULE UNIQUE DU 29/09/2024
29476231 F.C. ACHERES 31 / AUTEUILLOIS A.S. 31
RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

CY U16

POULE UNIQUE DU 22/09/2024
29237003 CELLOIS CS 22 / PLAISIROIS F.O. 21
RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U16

D4-B DU 06/10/2024
29722057 HOUILLES A.C. 24 / BOUGIVAL FOOT 22
Pris note du rapport de HOUILLES.
La Commission demande à BOUGIVAL un rapport sur la non utilisation de la FMI.

D4-A DU 29/09/2024
29721938 VILLENES ORGEVAL 22 / BOUAFLE /FLINS ENT. 21
RAPPEL : La Commission demande à BOUAFLE un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

D4-B DU 29/09/2024
29722072 CELLOIS CS 22 / BOUGIVAL FOOT 22
RAPPEL : La Commission demande à BOUGIVAL un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U14

D1-A DU 28/09/2024
28215776 VILLENES ORGEVAL 21 / E. S. GUYANCOURT F. 21
RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.
La Commission annule l'amende parue dans le journal YF 1816.

D4-D DU 21/09/2024
29606986 VILLENES ORGEVAL 22 / MARLY LE ROI U.S. 22
La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U14 D4-F DU 28/09/2024
28283178 E. S. GUYANCOURT F. 22 / VERSAILLES JUSSIEU 21
La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

CRITERIUM DU LUNDI

POULE A DU 30/09/2024
29695005 F.C. ACHERES 1 / CHANTELOUP LES V. US 1
La Commission demande à CHANTELOUP un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

COMMISSION STATUTS / REGLEMENTS

Réunion du 03/10/2024

Présents : MM. FEREY Rémi (Président), DRAY Paul (Vice-président), DELESCHAUX Alain, LAUBY Henri-Claude, GUICHETEAU Didier, MOLLER Didier, CORNUAULT Jean-Claude

Excusés : Mme TECHER Isabelle, MM. HOUZE Michel, DUPONT Jean François (CD), MIRA Kamel

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCH

VETERANS

CY DU 29/09/2024
29476223 Ent. MEZIERES SERBIE 31 / VILLIERS MAHIEU AS 31
Lecture du recto de la feuille de match et du rapport de l'arbitre DYF : match arrêté à la 88^{ème} minute, l'équipe de VILLIERS LE MAHIEU AS 31 ne comportant que 7 joueurs après la blessure du gardien de but.

Au regard de l'article 159.2 des Règlements Généraux :
« En football à 11, si l'équipe en cours de partie se trouve réduite à moins de huit joueurs, elle est déclarée battue par pénalité. »

En conséquence, la Commission dit :
Match perdu par pénalité à VILLIERS LE MAHIEU AS 31, Ent. MEZIERES SERBIE 31 qualifiée pour le tour suivant de la Coupe des Yvelines vétérans.

Transmis à :
Commission d'Organisation des Compétitions
Commission Départementale de l'Arbitrage (verso de la feuille de match non renseigné)

U16

D1 DU 29/09/2024
28215425 MONTIGNY LE BRETONNEUX AS 21 / MANTOIS FC 23
Réserves de MONTIGNY LE BRETONNEUX AS 21, portant sur le nombre de mutés de MANTOIS FC 23.

Après vérification,
Le joueur BOYOT Ky Mani, licence 9602340348 enregistrée le 02/09/2024, est muté hors période normale
Le joueur BOUQUET Evan, licence 2547998943 enregistrée le 01/07/2024, est muté
Le joueur BUETUENA KUSUKISA Simth, licence 9602713315 enregistrée le 01/07/2024, est muté

Le joueur NEVEU Matt, licence 2547316558 enregistrée le 01/07/2024, est muté

La Commission précise à l'intention de MONTIGNY LE BRETONNEUX AS que la mutation du joueur DIARRA Adama se terminait le 18/09/2024.

Au regard de l'article 7.4.c du Règlement Sportif du DYF :
« Dans toutes les compétitions officielles des catégories U 12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors-période normale au sens de l'article 92.1 des Règlements Généraux »

En conséquence, la Commission dit :
Réserves recevables mais non fondées.
Résultat acquis sur le terrain MONTIGNY LE BRETONNEUX AS 21 / MANTOIS FC 23 1/5

Débit : 43.50€ à MONTIGNY LE BRETONNEUX AS
Motif : Droit de réserves (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières)

Nota : Didier MOLLER n'a pas participé au débat, ni à la délibération

D3A DU 29/09/2024
28253580 TRIEL AC 21 / GUERVILLE ARNOUVILLE AS 21
Réclamation de GUERVILLE ARNOUVILLE AS 21 portant sur le délai de qualification du joueur CARRENAN Cédric, licence 9603278771 de TRIEL AS 21 qui ne serait pas respecté.

La Commission transmet à TRIEL AC pour faire part de ses éventuelles observations pour sa réunion du 10/10/2024 à 12h00.

REPRISE DES DOSSIERS

U18

CY DU 22/09/2024
29237619 TRAPPES ES 22 / HARDRICOURT US 21
Réclamation d'HARDRICOURT US 21 portant sur :
- le nombre de mutés ne devant pas excéder 4 dont 1 hors-période
- le respect du délai de qualification de 4 jours calendaires à compter du lendemain de la saisie de la licence
Réponse de TRAPPES ES, remerciements.

Après vérification,
L'équipe de TRAPPES ES 22 comportait 3 joueurs mutés en période normale (MM.VAUTIER, TAWANOU, AHAMADA) ainsi qu'un joueur muté hors période (M. SAKA ALANDJI) et respectait donc les dispositions de l'article 7.4.c du Règlement Sportif du DYF.

Au regard de l'article 89.1 des Règlements Généraux, « un joueur est qualifié à l'issue d'un délai de 4 jours calendaires à compter du lendemain de l'enregistrement de sa licence ».
La licence 2547045466 du joueur WONGA Kyliann a été enregistrée le 18/09/2024
La licence 9604394019 du joueur CHEKHAB a été enregistrée le 18/09/2024

Ces 2 joueurs, qualifiés le 23/09/2024, ne pouvaient pas participer à la rencontre en rubrique.

Au regard de l'article 30.14 du Règlement Sportif du DYF
« Si la réclamation est reconnue fondée, le club fautif a match perdu par pénalité
- s'il s'agit d'une rencontre qui devait obligatoirement fournir un vainqueur, c'est le club réclamant qui est déclaré vainqueur »

En conséquence, la Commission dit :
Match 29237619 du 22/09/2024 perdu par pénalité à TRAPPES ES 22
HARDRICOURT US 21 qualifié pour le tour suivant de la Coupe des Yvelines U18.

Débit : 43.50€ à TRAPPES ES

Motif : Droit de réclamation (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières)

Débit : 50€ (25€ x2) à TRAPPES

Motif : participation irrégulière d'un joueur (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières) DYF - Dispositions financières)

Nota : Rémi FERREY et Henri-Claude LAUBY n'ont pas participé au débat, ni à la délibération

Transmis à la Commission d'Organisation des Compétitions

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 7 octobre 2024

Présents : M. BOKOBZA (Président), MM. PILLEMONT, PATRIGEON, LOUVEL, INACIO, GABIER, Mmes ELISABETH & GRIVOT

Absents excusés : MM. PEDRO GOMES, COLOMBO, BARROIS, BOIVIN, Mme JONNAIS

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CATEGORIE U6-U7 PLATEAUX U7

Les inscriptions pour la prochaine phase sont désormais possibles et le seront jusqu'au dimanche 20 octobre.
Les premiers plateaux de la saison sont disponibles [en cliquant ici](#).

Inscriptions tardives

VILLENES ORGEVAL FC : +2 équipes

La commission prend note et ne peut pas vous intégrer. Tous les plateaux du 19/10 sont complets. Merci de penser à vous inscrire sur la 2ème phase.

CATEGORIE U8-U9 PLATEAUX U9

Les inscriptions pour la prochaine phase sont désormais possibles et le seront jusqu'au dimanche 20 octobre.

Les premiers plateaux de la saison sont disponibles [en cliquant ici](#).

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

La 1ère phase des plateaux Espoirs est disponible en [cliquant ici](#)

CATEGORIE U10-U13 CRITERIUMS DÉPARTEMENTAUX U10-U13

Voici la liste définitive des inscriptions sur les Critériums Départementaux : [cliquez ici](#)

La répartition a été faite par la Commission pour l'affectation des équipes sur les Challenges/Festival.

CHALLENGE AUTOMNE U10-U13

Pour consulter les prochains plateaux de la saison [cliquez ici](#).

U11

Plateau du 21/09 à SARTROUVILLE ES

Le club évoque des dysfonctionnements de la part du club de HOUILLES SO sur ce plateau.

La Commission demande des explications au club de HOUILLES SO pour le lundi 14 octobre 12h00 au plus tard.

U12-U13

▫ VERNOUILLET FC du 21/09/24

Le club de regrette s'être déplacé pour rien à 14h00, en raison de mauvais horaires communiqués.

La Commission prend note des rapports des 3 clubs. Elle regrette le manque de communication entre les clubs en amont de la rencontre et appelle les clubs à être vigilants.

▫ MUREAUX OFC du 28/09

Le club de HOUILLES AC nous informe s'être déplacé pour rien, en raison de mauvais horaires communiqués.

La Commission regrette l'absence de réponse du club des MUREAUX OFC. Elle constate un défaut d'organisation du club et une fois de plus rappelle que la communication en amont est essentielle. Elle appelle le club à plus de vigilance à l'avenir.

Amende administrative : 20€ aux MUREAUX OFC (non production d'un rapport demandé par une Commission - Annexe 2 RS DYF°

CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

Les plateaux de la 1ère phase du Critérium sont disponibles.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

CATEGORIE U12-U13 CRITERIUM ESPOIRS U12

Les plateaux de la 1ère phase du Critérium sont disponibles.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

CRITERIUM ESPOIRS U13

Les plateaux de la 1ère phase du Critérium sont disponibles.
Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

FESTIVAL FOOT U13

Les plateaux de la 1ère journée du Festival qui auront lieu le 19 octobre, sont disponibles.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES PLATEAUX CLASSIQUES U9

1er rappel avant amende

Plateaux du 28/09/24

92492801 MANTES USC (LAINVILLOIS/FONTENAY ST P / AUTEUILLOIS/ MAULOISE)
92492807 LOUVECIENNES (PORT MARLY/ PSG /MESNIL LE ROI)
92492810 BREVAL (BUCHELOISE/ ISSOU/ EPONE)
92492828 TRAPPES (VERSAILLES / HOUDAN)
92492824 VIVONS FOOT (PORCHEVILLE / LES MUREAUX)
92492821 HOUILLES AC (CHATOU /POISSY)
92492815 CHANTELOUP (ANDRESY / CARRIERES GRE)

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

1er rappel avant amende

Plateaux du 28/09/24

Fiche récapitulative

2004 : FONTENAY FLEURY FC

Fiche équipe

2202 : CONFLANS FC & MAISONS LAFFITTE FC

2203 : LIMAY ALJ & MUREAUX OFC

2002 : TRAPPES ES

2004 : FONTENAY FLEURY FC

2005 : NEAUPHLE PONT. RC 78

CHALLENGE AUTOMNE U11

1er rappel avant amende

Plateaux du 21/09/24

8 : BOUAFLE FLINS ES
16 : HOUILLES AC
22 : TRAPPES ES
23 : PERRAY FOOT ES
25 : MANTES VIVONS FOOT
28 : VELIZY ASC
31 : MANTES USC
37 : VOISINS FC
39 : CONFLANS FC
46 : FONTENAY ST PÈRE AS
50 : ISSOU AS
52 : PARIS SAINT GERMAIN FC

1er rappel avant amende
Plateaux du 28/09/24

2 : PLAISIROIS FO
9 : CHANTELOUP US
13 : CARRIERES GRE AS
17 : HOUILLES AC
19 : VERSAILLES 78 FC
32 : TRAPPES ES
33 : CARRIERES S/S US
36 : MAUREPAS AS
44 : GUERVILLE ARNOUVILLE AS
50 : LAINVILLOIS FC
57 : GARGENVILLE STADE
59 : ISSOU AS
60 : JUZIERS FC

CHALLENGE AUTOMNE U13

1er rappel avant amende
Plateaux du 21/09/24

5 : ABLIS FC SUD 78
18 : VERSAILLES 78 FC
20 : MANTES USC
30 : CONFLANS FC
31 : COIGNIERES FC
36 : PORCHEVILLE FC
38 : MONTESSON US
40 : JOUY EN JOSAS AS
43 : ISSOU AS

1er rappel avant amende
Plateaux du 28/09/24

1 : PLAISIROIS FO
6 : CHANTELOUP US
10 : MANTOIS 78 FC
14 : PORT MARLY CS
18 : MONTESSON US
24 : CLAYES S/BOIS USM
25 : VOISINS FC
28 : MANTOIS 78 FC
32 : MESNIL ST DENIS AS

CRITERIUMS ESPOIRS U10-U11

1er rappel avant amende
& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement
Plateaux du 21/09/24

U10 POULE A

1 : **CONFLANS FC 21/VERSAILLES 78 FC 21/VILLENES ORGEVAL FC 21 /MUREAUX OFC 21**
2 : **VELIZY AC 21/POISSY FC 21/VERNEUIL ENTENTE 21/HOUILLES AC 21**
5 : **VOISINS FC 21/GUYANCOURT ES 21/NEAUPHLE PONT RC 78 21/CARRIERES S/S US 21**

U10 POULE B

5 : **LIMAY ALJ 21/BOUGIVALFOOT 21/MAUREPAS AS 21**

1er rappel avant amende

& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement

Rencontres du 28/09/24

U10 POULE B

3 : **MONTESSON US 21/ROSNY CSM 21/MESNIL ST DENIS AS 21**
4 : **SARTROUVILLE ES 21/FEUCHEROLLES USA 21/HOUDANAISE REGION FC 21/MAUREPAS AS 21**

U11 POULE A

1 : **CONFLANS FC 1/POISSY FC 1/CHATOU AS 1/BAILLY NOISY SFC 1**
2 : **VERSAILLES 78 FC 1/VERNEUIL ENTENTE 1/TRAPPES ES 1/VOISINS FC 1**
3 : **VELIZY ASC 1/ CHANTELOUP US 1/RAMBOUILLET FC 1/ CARRIERES S/S US 1**

U11 POULE B

2 : **MANTOIS 78 FC 1/EPONE USBS 1/PLAISIROIS FO 1/LIMAY ALJ**

CRITERIUMS ESPOIRS U12-U13

1er rappel avant amende

& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement

Rencontres du 21/09/24

U13 POULE A

1 : **VERNEUIL ENTENTE , FOURQUEUX SARTROUVILLE , VILLENES ORGEVAL**
2 : **ELANCOURT , PECQ US , MONTIGNY LE BX , CHATOU AS**

1er rappel avant amende

& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement

Rencontres du 28/09/24

U12 POULE B

2 : **CHANTELOUP US / BONNIERES FRE / MARLY LE ROI / ROSNY**
3 : **MUREAUX OFC / LIMAY ALJ / POISSY FC / FOURQUEUX AS**

U12 POULE C

2 : **MONTFORT USY / CHATOU AS / CELLOIS CS / TRAPPES ES**
3 : **VILLEPREUX FC / ST GERMAIN / RAMBOUILLET FC / HOUDAN**

U13 POULE A

4 : **SARTROUVILLE ES , CHATOU AS , MUREAUX OFC , VÉLISY ASC**
3 : **MONTESSON US, ELANCOURT OSC , VERNEUIL ENTENTE , RAMBOUILLET FC**

U13 POULE B

4 : **TRAPPES ES , BAILLY NOISY FC , BOUGIVAL FOOT , ST ARNOULT FC**
3 : **EPONE USBS , ROSNY CSM , MANTOIS FC , VIROFLAY USM**

**COMMISSION DU FOOTBALL
FEMININ**

Commission du 07 octobre 2024

Présents : Mmes Naïma BARRIZ, Dorette ELANGUE (Vice-Présidente), Corinne STEKELORUM, MM. Ibrahim BENLARBI, Jean-François DUPONT (Représentant du Comité de Direction), Francis DUPRE (Président), Nicolas TEXIER (Conseiller Technique Départemental)

Assiste :M. Pascal HANS

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNÉE DU FOOT FÉMININ

La Commission est à la recherche d'un site d'accueil pour la Journée du Football Féminin qui aura lieu samedi 7 juin 2025.

TOUTES FOOT

La Commission est à la recherche d'un site d'accueil pour l'opération TOUTES FOOT qui aura lieu samedi 26 avril 2025.

COUPES DES YVELINES FUTSAL

Les engagements sont ouverts jusqu'au 15 octobre 2024.
La Commission recherche des gymnases pour l'organisation de ces coupes.

Voici les dates prévisionnelles :
SENIORS F : 05 janvier 2025
U18F : 04 janvier 2025
U15F : 1er mars 2025
U13F : 15 février 2025
U11F : 18 janvier 2025
Fillofoot : 11 janvier 2025
Finales : 11 mai 2025

FILLOFOOT

Le plateau Fillofoot Halloween est en ligne dans le module Foot Animation et Loisir.
Les inscriptions pour la phase 2 des plateaux est possible jusqu'au 20 octobre 2024 via le module Foot Animation et Loisir.

FORFAITS NON AVISE 1ER FORFAIT

U11 F

POULE B du 05/10/24
29727192 GUYANCOURT ES

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

SENIORS F

POULE A DU 05/10/2024
29726765 ANDRESY FC 1

U18 F

POULE A DU 05/10/2024
29726831 GARGENVILLE STADE 1

U15 F

POULE B DU 05/10/2024
29726946 VERNEUIL S/SEINE US 2

U11 F

POULE A DU 05/10/2024
29727150 VERNEUIL S/SEINE US 2

FORFAIT GENERAL

Après le début des compétitions

U18 F A 8

517864 GARGENVILLE STADE
541170 ELANCOURT OSC

COUPE DES YVELINES

SENIORS F

Tirage du premier tour de coupe : Lundi 04 novembre 2024

U15 F

Tirage du premier tour de coupe : Lundi 21 octobre 2024

CHALLENGE AUTOMNE FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

2ème et dernier rappel avant amende de 20€

Plateaux du 21/09/2024

U13F

Plateau deCHANTELOUP LES VIGNES AS

Plateaux du 28/09/2024

U18F

Plateau de MONTESSON US
Plateau de ELANCOURT OSC

U15F

Plateau deCHANTELOUP LES VIGNES AS

COURRIER

SENIORS F du 05/10/2024

29726795 BEYNES FC / VALLEE FC

Courrier du club de BEYNES FC du 04 octobre 2024.

Après avoir pris connaissance du courrier du club de BEYNES FC concernant la demande de report de la rencontre du 05/10/2024

Après avoir pris acte que la demande du club de BEYNES FC via FOOTCLUBS est restée sans réponse de la part du club de VALLEE 78 FC,

La commission

Rappelle au respect du règlement aux deux clubs concernant le report d'une rencontre,

Prend en compte le courrier de BEYNES FC,

Décide de reporter la rencontre au 19/10/2024 à 16h00 à BEYNES.

M. Jean-François DUPONT n'a participé ni au débat, ni à la décision.

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCH

U13F du 05/10/2024

29727091 CLAYES SOUS BOIS USM / FONTENAY LE FLEURY FC

Inscription du club des Clayes sous Bois en observations d'après-match concernant la participation d'une joueuse U14F.

La commission

Rappelle à tous les clubs qu'une joueuse U14F ne peut participer à une rencontre U13F sans accord écrit préalable du DYF,

Demande au club de CLAYES SOUS BOIS USM de procéder à une demande de dérogation écrite auprès du Comité de Direction du DYF pour une participation exceptionnelle d'une joueuse U14F en U13F,

Demande au club de CLAYES SOUS BOIS USM d'attendre l'accord écrit du DYF pour faire participer une joueuse U14F en U13F, sous peine de sanctions futures.

COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE

Réunion du 04/10/2024

Présents : MM. JOUBERT L. (Président), MORISSET T. (Vice président), NOBLET C, PAINDEPICE L, DE SOUSA C (visio), CISSE M (visio), BERG F.(visio), LEDUC J-P (CD), MESTARI A (visio), TEXIER N. (Technique),

Excusés : MM. PANARIELLO R, IMBERT JP., GUILLEBAUX P, RUBANY JM.

Non Excusés : M. ELISABETH JP.

COUPE DES YVELINES FUTSAL JEUNES

Dans chaque catégorie possibilité d'engager 2 équipes par club.

Nombre d'équipes par compétition :

U12	40 places
U13	40 places
U14	40 places
U16	32 places

Ces Coupe étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre.

Par ailleurs :

Les protèges tibias sont obligatoires.

Les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau, merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

Pour ces Coupes, la Commission est à la recherche de gymnases.

Point sur les inscriptions au 07/10/2024 : [cliquez ici](#)

FORFAIT

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	100,00 €
Non Avisé	150,00 €
Forfait en cours de plateau	200,00 €

PLATEAUX DE QUALIFICATION

Les heures de début indiquées correspondent à l'heure où les équipes sont attendues.

U12

Samedi 26 Octobre 2024

PLATEAU D'ELANCOURT

Palais des Sports
Rue de la Beauce
78990 ELANCOURT

RESPONSABLE : Jean Pierre LEDUC
Tél: 06 25 65 32 11

HORAIRE DU PLATEAU 8H30 à 16H00
Pas de buvette et restauration sur place

POULE A

ESSARTS LE ROI 1
FONTENAY FC 2
ST CYR AFC
BUC FOOTBALL A.O 1
ELANCOURT O.S.C.2

POULE B

ESSARTS LE ROI 2
FONTENAY FC 1
MONTIGNY Le Bx
BUC FOOTBALL A.O. 2
ELANCOURT O.S.C.1

U13

Dimanche 27 Octobre 2024

PLATEAU D'ELANCOURT

Palais des Sports
Rue de la Beauce
78990 ELANCOURT

RESPONSABLE : Jean Pierre LEDUC
Tél: 06 25 65 32 11

HORAIRE DU PLATEAU 8H30 à 16H00

Pas de buvette et restauration sur place

POULE A

MONTFORT / USY 1
ST GERMAIN FC 2
ELANCOURT O.S.C.1
ST CYR AFC
VOISINS FC

POULE B

MONTFORT / USY 2
ST GERMAIN FC 1
ELANCOURT O.S.C.2
MONTIGNY Le Bx AS
FONTENAY FC

Dimanche 3 Novembre 2024

PLATEAU DE LIMAY

Gymnase Guy Moquet
Rue Charles Tellier
78520 LIMAY

RESPONSABLE : Loïc JOUBERT
Tél: 06 27 52 90 75

HORAIRE DU PLATEAU 9H00 à 16H00

Buvette et restauration sur place

POULE A

LIMAY ALJ 1
MANTOIS 78 FC 2
VILLENNES ORGEVAL FC 1
AUBERGENVILLE FC 2

POULE B

LIMAY ALJ 2
MANTOIS 78 FC 1
VILLENNES ORGEVAL FC 2
AUBERGENVILLE FC 1

CRITERIUM U14 ET U16 À 8

Afin de permettre à chaque joueur de continuer à pratiquer son sport favori, le DYF renouvelle pour cette saison un critérium U14 et U16 à 8.

Point sur les inscriptions au 07/10/2024

	U14	U16
CRAVENT FC	1	
LE PECQ	1	
VILLENNES ORGEVAL	1	
GARGENVILLE	1	1
ELANCOURT O.S.C.	1	
REGION HOUDANNAISE		1

Pour l'ensemble de ces compétitions, les engagements sont possibles sur la plateforme « Engagement du DYF »

La date de clôture d'inscription est prévue le **8 Novembre 2024**

COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

COMMISSION RESTREINTE DU 07/10/2024

EXTRAIT DU PV DE LIGUE

CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

CONFIRMATION DE CLASSEMENTS

BUC – STADE ANDRE DUFRANNE N°2 – NNI 781170102

Reprise de dossier suite à la décision de la C.F.T.I.S. du 23/11/2023 ayant classé l'installation en niveau T5 SYN jusqu'au 13/04/2024 dans l'attente de réception des tests insitu.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance de la demande de classement et accuse bonne réception des tests in situ décennaux réalisés en date du 29/06/2024.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 23/11/2033.

CLASSEMENT DES ECLAIRAGES

JOUARS-PONTCHARTRAIN – COMPLEXE SPORTIF DE LA BONDE – NNI 783210101

L'éclairage de cette installation n'était pas classé. Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 26/09/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 19/09/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 276 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.56
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.75

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 01/10/2028.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX – STADE DE LA COULDRE N°2 – NNI 784230102

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E5 jusqu'au 24/05/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 01/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 13/05/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 187 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.43
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.61

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 01/10/2026.

COMITE DE DIRECTION

MARDI 3 SEPTEMBRE 2024

Président : Brice PARINET

Présents : Florent BAUDOIN, Jean-François DUPONT (secrétaire général), Dorette ELANGUE, Pierre GUILLEBAUX, Jean-Pierre LEDUC, Jean-Jacques LENAFF, Thierry MOURAUX, Ali SAHALI, Sandrine SANCHEZ, Valérie TARDIVEL,

Assistent : William MARISSAL (Directeur général), Thomas DELASSUS (Président de la C.D.A), David REMISSE,

Absents excusés : Chrystel FERRY, Jean-Eric INACIO, Frédéric LECLERC, Pascal MAILLE, Marc MALOISEL, Victor SIMON.

1. Adoption du procès-verbal des réunions du Comité de Direction des 26/6, 9/7 et 31/8/2024

Le comité adopte à l'unanimité le procès-verbal du précédent Comité de Direction.

2. Informations du Président

Situation de la Ligue : Brice PARINET rapporte aux membres du Comité de Direction les échanges qu'il a eus, en visioconférence, avec Jamel SANDJAK, relatifs à la candidature de Monsieur Ahmed BOUAJAJ au poste de Président de la Ligue de Paris Île-de-France de Football.

Frais d'arbitrage : il revient sur les deux courriers adressés par Philippe DIALLO expliquant les modalités d'indemnisation des arbitres. Une réflexion sera prochainement proposée en Comité de Direction de la Ligue afin de fixer une position commune.

Enfin, Brice PARINET fait le compte rendu du dernier séminaire du Comité de Direction du samedi 31 août. Certaines actions issues dans le plan d'actions de la liste Yvelines, terre de football ont été fléchées pour une mise en place prioritaire. C'est le cas, par exemple, de la mise en place du collège des présidents de Club, de la communication du District et de l'ergonomie du Siège.

Le prochain séminaire aura lieu le mercredi 6 novembre 2024 de 18h30 à 21h30.

3. Compte-rendu de décisions prises par le bureau

Il est rendu compte au Comité de Direction de la décision par laquelle le Bureau a, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée le 22/10/2020 par le Comité, donné son accord pour la constitution des ententes suivantes :

Ententes :

MEZIERES AJSL & SERBIE US

VETERANS - D2 Club support MEZIERES AJSL
VETERANS - D4 Club support SERBIE US

Etant entendu que l'équipe de D4 est une équipe inférieure à l'équipe

de D2.

CERNAY LA VILLE AS, BONNELLES AS & 17 TOURNANTS US

VETERANS - D4 Club support CERNAY LA VILLE AS

MEULAN CN, GUITRANCOURT ASF, JUZIERS FC

VETERANS - D3 Club support MEULAN CN
VETERANS - D5 Club support GUITRANCOURT ASF

Etant entendu que l'équipe de D5 est une équipe inférieure à l'équipe de D3.

MAULOISE US & MEZIERES AJSL

SENIORS - D3 Club support MAULOISE US
SENIORS - D4 Club support MEZIERES AJSL
SENIORS - D5 Club support MAULOISE US

Etant entendu que la hiérarchie des équipes se lit comme tel, selon le niveau de compétition. SENIORS D3 (équipe 1), SENIORS D4 (équipe 2), SENIORS D5 (équipe 3)

MAULOISE US & MAREIL SUR MAULDRE FFC

U18 - D2 Club support MAULOISE US
U16 - D3 Club support MAULOISE US
U14 - D4 Club support MAULOISE US

Le Comité en prend acte.

Il est rappelé que les ententes sont régies par l'article 11.3 du Règlement Sportif du District, qui prévoit expressément que : « L'entente dont les modalités sont définies à l'article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F., a une durée d'une saison. Elle est renouvelable.

Lors de sa création, l'équipe constituée en entente évolue obligatoirement au niveau hiérarchique correspondant aux droits sportifs acquis par le club désigné comme support. L'équipe constituée en entente est, réglementairement, dans la catégorie d'âge concernée, considérée comme une équipe inférieure par rapport aux équipes supérieures des clubs constituants et aux équipes supérieures constituées en entente et auxquelles participe au moins un club constituant.

En fin de saison, si l'entente n'est pas renouvelée ou renouvelable pour la saison suivante, les droits sportifs acquis par l'équipe en entente sont attribués exclusivement au club support, et en aucun cas à l'autre ou à l'un des autres club(s) constituant(s). L'entente ne concourt à la satisfaction des obligations en matière d'équipes de jeunes ou d'équipes Seniors : - qu'au profit du seul club support, et pas en faveur de l'autre ou des autres club(s) constituant(s), - qu'à la condition que le club support compte dans son effectif, au minimum 6 licencié(e)s de la catégorie d'âge concernée, et en aligne au moins 3 sur chaque feuille de match. Pour le football d'animation, le club doit avoir au moins 5 licenciés dans l'effectif et au moins 3 alignés sur chaque feuille de match. »

4. Nomination des commissions

Le Comité adopte la composition de la Commission de discipline en première instance et de la Commission d'appel départementale pour la mandature 2024-2028. Il adopte également la composition de la liste des délégués, ainsi que la composition de la commission de surveillance des opérations électorales pour la saison 2024-2025.

Commission de Discipline en première instance

<i>RUNAVOT Claude</i>	(s)	Président
<i>D'ORIANO Sébastien</i>	(n)	Président délégué
<i>BERC François</i>	(s)	Membre
<i>LECLERC Frédéric</i>	(n)	Représentant du Comité de Direction
<i>CLAMEN Jean-Philippe</i>	(s)	Représentant suppléant C.D.A
<i>DRAY Paul</i>	(s)	Membre
<i>FAURE Bénédicte</i>	(s)	Membre
<i>FERRENBACH Lydia</i>	(s)	Membre
<i>GOMES Luis Pedro</i>	(s)	Membre
<i>GUILLEBAUX Pierre</i>	(s)	Représentant du Comité de Direction
<i>KONE Diakarida</i>	(s)	Membre
<i>MABOUNGOU Armel</i>	(s)	Membre
<i>PELLAN Philippe</i>	(s)	Représentant de la C.D.A
<i>DELOIRIE Gael</i>	(n)	Représentant de la C.D.A
<i>HERRY Anthony</i>	(n)	Membre
<i>HOUJIN Laurent</i>	(n)	Membre
<i>HUOT Mickaël</i>	(n)	Membre
<i>MESTARI Abdelelah</i>	(n)	Membre
<i>PERAUD Gérard</i>	(n)	Membre

(n) Affecté préférentiellement aux réunions de commission de la zone nord Yvelines

(s) Affecté préférentiellement aux réunions de commission de la zone sud Yvelines

Commission d'Appel Départementale

<i>BEAUBIAT Guy</i>	Président
<i>BAUDOIN Florent</i>	Représentant du Comité de Direction
<i>ARCIZET Alain</i>	Membre
<i>ATILLAH Ilhame</i>	Membre
<i>CORMIER Cécile</i>	Membre
<i>DE BIANCHI Pierre</i>	Membre
<i>GOMIS Dominique</i>	Membre
<i>JOURDAN Josiane</i>	Membre
<i>LIBBERECHT Jean-Marc</i>	Membre
<i>MEURILLON Jean-Pierre</i>	Membre
<i>MOLLER Didier</i>	Membre
<i>PLANQUE Jean-Pierre</i>	Représentant de la C.D.A
<i>SAHALI Ali</i>	Représentant de la commission technique
<i>TECHER Isabelle</i>	Membre
<i>ZARKA Lotfi</i>	Représentant suppléant C.D.A

Nomination des délégués

M. Alain ARCIZET
M. François BERG
M. Philippe BUSNEL

M. Thierry COLOMBO
M. Jean-Claude CORNUAULT
M. Didier DESARTRE
M. Paul DRAY
M. Rachid FOURALI
M. Didier GUICHETEAU
M. Pierre GUILLEBAUX
M. Loïc JOUBERT
M. Gilles LANDRIOT
M. Jean-Pierre LEDUC
Mme Corinne STEKELORUM
M. Luis P. GOMES
M. Benoît GRELIER

Le Comité de Direction prend acte de la candidature de M. DE SOUSA et de M. BALTHAM, pour intégrer des commissions du District. Il ne peut y répondre favorablement pour des raisons diverses.

Commission de surveillance des opérations électorales

BEAUBIAT GUY	Président
CORMIER Cécile	Membre
DACHEUX Gérard	Membre
FEREY Rémi	Membre
FERRENBACH Lydia	Membre
GOMES PEDRO Luis	Membre
LIBBERECHT JEAN MARC	Membre
PERAUD Gérard	Membre
PLANQUE Jean-Pierre	Membre
TECHER Isabelle	Membre

5. Nomination d'arbitres

Sur la proposition de la C.D.A., le Comité procède à la nomination, sous réserve de leur réussite à l'examen pratique, des 21 candidats-Arbitres suivants, admis à l'issue de la 1ère session de Formation Initiale des Arbitres de Football à 11, qui a été organisée les 23-24-25-30-31/8 et 1/9/24 aux Mureaux :

AGOSSOU BODE Triphose	ST CLOUD F.C. (92)
BLANC Jeremy	O.S.C. ELANCOURT
BOUSSIER Axel	A.S. PISCOP MOISSELLES (95)
COELHO GUIMARAES Ruben	A.S. MEUDON (92)
COUL Zeze	E.S. PARIS (75)
DIBAH Ben	F.C. FONTENAY LE FLEURY
EGOU Windyla	CHESNAY 78 F.C. LE
EL HAIMADI Sofiane	U.S. VERNEUIL SUR SEINE
GICQUEL Ilan	C.S.M. ROSNY SUR SEINE
GOMES Melvin	F.C. VERSAILLES 78
GRIBI Elhadj	E.S. TRAPPES
JONASZIK Gregoire	F.C. POISSY
LIMOGES Teymiyya	F.C. POISSY
NAIT ABDELKADER Rayan	E.S. SARTROUVILLE
PLUMAIN Jeremy	GARGENVILLE STADE
RODRIGUES LOPES Julien	F.C. VALLEE 78
SABAS Houd	Sans club
SYLLA Ahamedi	O.F.C. LES MUREAUX
TAIBI Yacine	U.S. HARDRICOURT
TOUZENE Hacene	TRIEL A.C.
ZERHDY Wahil	E.S. TRAPPES

6. Adoption du calendrier général pour la saison 2024 / 2025, pour le football d'animation, le futsal, le football féminin

Le Comité adopte à l'unanimité ces calendriers généraux pour la saison 2024 / 2025.

7. Modifications à la composition des groupes de championnat pour la saison 2024 / 2025

Après avoir été informé de l'ensemble des modifications à la composition des groupes de Championnat pour la saison 2024 / 2025, le Comité les adopte à l'unanimité.

8. Les ententes

Le Directeur du District, William MARISSAL, présente les nouvelles des ententes qui sont approuvées par le Comité :

HOUDAN REGION/A.S. LA VESGRE/A.S. GAMBAIS

U14 – D4	Club support	HOUDAN REGION
U15 – D1	Club support	HOUDAN REGION

9. Le programme des formations techniques pour la saison 2024 / 2025

Après présentation des différentes formations techniques par Monsieur David REMISSE, un débat s'ouvre au sein du Comité sur le maintien des rassemblements de perfectionnement U12, U12F et perfectionnement gardien de but. Il est décidé, qu'en l'état et devant l'absence du C.T.D P.P.F. pour les rassemblements de perfectionnement U12, ces derniers ne seront pas reconduits cette saison. Par ailleurs, une réflexion sera également ouverte, après avis des techniciens du District et sur décision du Comité de direction, sur les autres rassemblements U12F et gardien de but. L'objectif étant de s'assurer que lesdits rassemblements ne viennent pas ajouter une charge supplémentaire qu'ils ne pourraient assurer.

En outre, en ce qui concerne la volonté du C.T.D P.P.F. consistant à observer des joueurs sur des rencontres de football, le Comité ne peut donner suite à cette demande car il ne souhaite pas mobiliser des salariés et des membres de la commission technique pour un trop faible nombre de joueurs.

Enfin, concernant les autres formations (Foot en marchant, Futnet, Golf Foot, Fitfoot et futsal, etc.) il semble plus opportun, au vu du peu de demande au sein des Yvelines, de se rapprocher d'autres districts pour des organisations conjointes.

Le comité de Direction, regrette vigoureusement, que le C.T.D P.P.F. n'ait pas un agenda lui permettant d'être plus souvent au District et d'une manière plus générale sur le territoire yvelinois.

10. Les finances

Le comité fait le point sur les relevés clubs, qui ont été émis en mai, pour lesquels la date limite de paiement était le 26/04/2024. A ce jour, 11 clubs restent redevables d'une somme totale de 20 482,83 €. Parmi eux, ce sont 3 clubs qui n'ont, ni demandé un délai, ni même pris contact avec le District, et qui restent redevables d'une somme

totale de 6 174,72 €. Le Comité décide de leur appliquer, après un ultime rappel, les dispositions de l'article 3.5 du Règlement Sportif du District, ce qui entraîne la perte définitive d'1 point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) jusqu'à régularisation de la situation financière du club, cette sanction de retrait de point(s) étant applicable à toutes les équipes Seniors et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Départemental.

Le Comité décide d'accepter, à titre exceptionnel, les échéanciers aux Clubs qui les ont demandés. En revanche, si ces derniers venaient à ne pas être respectés, le District serait contraint de demander le remboursement intégral et immédiat des sommes qui lui sont dues et d'appliquer le retrait de points prévu à l'article 3.5 à compter de la date du non-respect de leur échéancier

Le Comité de Direction tient à rappeler que l'argent qu'il perçoit ne lui appartient pas et qu'il est mobilisé au service du Football yvelinois, de l'accompagnement des Clubs et d'une répartition des ressources sur l'ensemble du territoire.

11. Devise et logo

Brice PARINET présente le nouveau logo du District et la nouvelle devise (Yvelines terre de football) qui sont tous deux adoptés à l'unanimité.

Afin de répondre à Ali SAHALI concernant les coûts engendrés par ces changements, il est indiqué que les vêtements à l'effigie du District seront progressivement changés au fur et à mesure de l'usure des anciens. Par ailleurs, ils seront limités suite à la nouvelle règle d'attribution des dotations en fonction de la participation aux événements ou à des occasions où le commissaire représente le District.

12. Le carton blanc

Le District des Yvelines organisera trois réunions d'information pour présenter les modalités d'application du carton blanc. Celles-ci auront lieu les 17/09/2024, 23/09/2024 et 28/09/2024 au siège du District des Yvelines, à 19h00 pour les deux premières et lors du salon du football Yvelinois pour la dernière.

13. Le dispositif du service civique en faveur des clubs

Pour la saison 2023 / 2024, le District avait, sur sa demande, obtenu un agrément collectif pour 60 Services Civiques et ce sont 23 clubs Yvelinois qui avaient eu recours à un total de 54 Services Civiques, dans le cadre du dispositif proposé par le District (il avait été constaté 4 abandons en cours de saison).

Concernant la saison 2024/2025, de nombreux clubs se sont montrés très intéressés mais il est trop tôt pour donner des chiffres.

Afin de mettre en valeur les clubs qui suivent parfaitement les obligations et recommandations de cet engagement, le Comité décide la création d'un label service civique D.Y.F.. Il permettra également aux clubs récipiendaires à la fois d'alléger les démarches de début de saison mais aussi d'obtenir une certaine priorité d'accès au dispositif.

14. Le projet championnats de jeunes à 11, par année d'âge, avec accessions générationnelles

Brice PARINET revient sur ses échanges avec les présidents des 13 Clubs yvelinois qui avaient engagé deux équipes en championnats U16 mais aucune en U15. Il leur a rappelé les conséquences que pouvait présenter un tel choix pour la saison 2025-2026.

15. L'animation des Secteurs

Le comité a nommé les responsables de secteur comme suit :

- Secteur 1 : Chrystel FERRY et Frederic LECLERC
- Secteur 2 : Valérie TARDIVEL et Jean-François DUPONT
- Secteur 3 : Jean Eric INACIO et Victor SIMON
- Secteur 4 : Dorette ELANGUE et Ali SAHALI
- Secteur 5 : Jean-Pierre LEDUC et Marc MALOISEL
- Secteur 6 : Sandrine SANCHEZ, Florent BAUDOIN et Pierre GUILLEBAUX
- Secteur 7 : Thierry MOURAUX et Jean-Jacques LENAFF

Madame Dorette ELANGUE a été désignée comme chargée du suivi des référents de secteurs et devra faire un point d'information des communications faites et des réunions organisées lors du prochain Comité de direction.

Madame Dorette ELANGUE et Monsieur Ali SAHALI vont rédiger un petit support pour décrire la fiche de mission des référents de secteur.

16. Le salon du football yvelinois

Brice PARINET revient sur l'organisation du salon du Football Yvelinois le samedi 28 septembre au pôle Léo LAGRANGE des Mureaux de 8h30 à 13h00. Il se tiendra notamment en présence de Mme Laura GEORGE, Secrétaire Générale de la Fédération Française de Football.

PROGRAMME DU SALON DU FOOTBALL YVELINOIS

➤ **Animation : Foot en marchant et Cécifoot** 9h00-11h00

➤ **Stands** 9h00-11h00

Dans la peau d'un arbitre

Service Civique : comment en avoir dans mon club

Les formations

Aides aux clubs : FAFA, LABELS, Pass Sport, Pass+

La force des champions : le mental

AEF (Amicale des Educateurs de Football)

Intégrer le PEF dans son club (Programme Educatif Fédéral)

Outils informatiques (Notifs Footclubs, FAL, Portail Club,

Indemnités d'arbitres)

Foot Loisir (nouvelles pratiques)

Le parcours du (de la) jeune footballeur (euse) de talent

➤ **Mini-conférences & Réunions**

La prévention des blessures musculaires 9h15-9h45

Nouveauté : le Carton Blanc 9h45-10h15

Réunion des référents techniques des clubs 9h45-10h45

Qui peut jouer ce week-end ? 10h15-10h45

Remise des écussons arbitre et cartons blancs 10h15-10h45

➤ **Masterclass** 10h45-12h15

Le Football et la Citoyenneté

Animée par Laura GEORGES (Secrétaire Générale de la F.F.F.,

Christian BASSILA (Directeur de l'I.N.F. Clairefontaine) et Charly

SIMO (Directeur Sportif Cécifoot)

17. Les effectifs des licencié(e)s

Les évolutions sont, en ce début de saison, à prendre avec beaucoup de prudence car elles ne préjugent pas de celles qui seront constatées dans les prochains mois.

Toutefois nous pouvons constater que le District comptait, au 2/9/2024, 20 558 licenciés(e)s, soit 1 931 de plus qu'au 4/9/2023 (18 627). La hausse globale atteint donc 10,37 %.

Les effectifs des catégories du Football Libre masculin sont pour la plupart en hausse (+10,16%). Il en est de même pour les effectifs des catégories du Football Féminin (+ 11,52 %).

La hausse du nombre des « encadrants » (+ 6,81 %) est malheureusement moins significative ce qui automatiquement diminue notre taux d'encadrement.

18. Agenda

- Rendez-vous avec M. Olivier DE LA FAIRE, Vice-président du Conseil départemental : vendredi 20 septembre 2024

- Séminaire des commissions disciplinaires du District : samedi 21 septembre 2024

- Salon du Football Yvelinois : samedi 28 septembre 2024

- Rendez-vous avec M. Philippe DIALLO, le Président de la Fédération Française de Football : le lundi 30 septembre 2024.

- Comité de Direction : le mardi 15 octobre 2024

19. Questions diverses

Jean-Pierre LEDUC : s'interroge sur l'introduction du carton blanc en compétition de Futsal. Le carton blanc ne sera pas introduit sur ces compétitions.

Thomas DELASSUS : revient sur les difficultés rencontrées avec les arbitres formés dans un autre District après avoir été déclarés non recevables, notamment pour des raisons comportementales, lors d'une première formation initiale en arbitrage dans les Yvelines. Le sujet sera remonté en Comité de Direction de la Ligue.

La liste des points à l'ordre du jour étant épuisée, la réunion est close à 22h20.

PRESENTATION DES FORMATIONS FEDERALES TECHNIQUES SAISON 2024/2025

Programme Prévisionnel

Le District des Yvelines de Football a procédé à la planification des nouvelles formations dispensées par I.R.F.F. pour cette saison. **Nous vous diffusons le Calendrier prévisionnel détaillé et des formations proposées à ce jour (cf. documents joint à télécharger en cliquant-ici) :**

- Attestations Fédérales (A.F.)
- Certificats Fédéraux d'Initiateurs (C.F.I.)
- Journées Complémentaires Diplômes Fédéraux (D.F.)

Modalités d'Inscription

Les modalités d'inscription aux différentes Formations Fédérales proposées restent inchangées pour cette saison : Le dispositif d'inscription en ligne vous est présenté via le document suivant à télécharger :


- [Procédure Inscription Formation via Mon Espace FFF & via Portail Club](#)


Le détail des modalités d'inscription, les coûts et les pièces complémentaires à fournir par formation pour valider l'inscription, vous seront précisés sur notre [Site Internet à la rubrique « Formation » puis « Educateurs »](#).

Nous vous rappelons également quelques dispositions en matière d'accessibilité aux formations techniques :


- Le candidat doit être **licencié FFF** ;
- Le candidat doit être apte à la **Pratique et l'Encadrement** du Football (certificat médical renouvelé)
- Le candidat peut s'inscrire sur n'importe quelle session de formation (A.F. ou C.F.I.) sans pré-requis de diplômes préalable ;
- La certification (obtention d'un diplôme) est dissociée de la formation et nécessite une inscription préalable et des modules de formations attestés.

PARCOURS BÉNÉVOLE



ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)		CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)		DIPLOMES FÉDÉRAUX (DF)	
Éthique et intégrité	Foot en marchant	Seniors	Beach Soccer	Responsable École de Football 	
Pratique féminine	FOOTS	U14-U19	Gardien de But	Coach Jeunes	
Handi-foot	Futnet	U10-U13	Préparateur Physique	Coach Seniors	
Foot Adapté	Fit-Foot	UG-U9	Futsal		
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe	Projet Club			
Golf-Foot	Futsal				

Le parcours de formation bénévole a été développé pour répondre au besoin de développement en compétences des éducateurs.trices et entraîneurs.res qui s'impliquent bénévolement au sein de leur club.



De nombreuses formations, de 8h à 16h, sont mises à disposition des bénévoles. Ces formations sont accessibles dès 16 ans et permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre et animer des séances sur des pratiques diversifiées et à destination de tous les publics.

Jusqu'à 161h de formation

Ajoutez à la passion toutes les compétences nécessaires pour encadrer au sein de votre club !

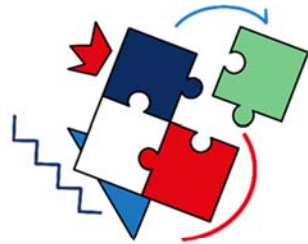
Pour conclure , il ne vous reste plus qu'à vous inscrire via la rubrique « Formation » puis « Inscriptions Educateurs » et « Educateur - Parcours bénévole » : [cliquez-ici](#)

ET POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

- Contacter Le Secrétariat Formation Technique (Kévin) au **01 80 92 80 29**
- Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « Formation » : <https://dyf78.fff.fr>

QUOI DE 9 SUR LE PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Webinaire sur « Le Programme Éducatif Fédéral : un outil au service du projet éducatif »
Jeudi 10 octobre 2024 de 18h00 à 19h00



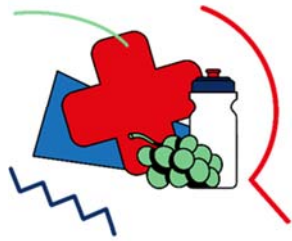
Engagement citoyen



Fair Play



Culture foot



Santé



Environnement



Règles de jeu / Arbitrage

En ce début de saison, la Fédération Française de Football vous propose une réunion à distance sur cette thématique (Cf. e-mails reçus dans la boîte mail officielle de tous les clubs du territoire Yvelinois).

Ce webinaire sur le PEF a pour objectif de faire passer les bons messages auprès des clubs sur la nécessité de formuler un projet éducatif au sein de leur structure.

Il sera aussi question d'expliquer comment le PEF représente un véritable outil aidant les clubs à mettre en œuvre leur projet éducatif. Celui-ci permettra d'inculquer aux jeunes licenciés les valeurs du football que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (P.R.E.T.S.) par l'apprentissage de règles de vie et de jeu déclinés autour des 6 thématiques.

Pour vous inscrire : [cliquez ici](#)